

Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

Ordures ménagères : **1 fois aux 2 semaines** selon le secteur

**Juin, juillet et août 2017 exceptionnellement
1 fois par semaine, selon le secteur**

Mardi

Secteur village : au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New-Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.



Vendredi

Secteur des lacs : Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Matières recyclables : 1 mercredi sur 2 selon le secteur

Mercredi

Secteur village : au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New-Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.



Mercredi

Secteur des lacs : Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.



Matières recyclables acceptées

Papier et carton : journaux, feuilles, circulaires, revues, enveloppes et sacs de papier, livres, annuaires téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus.

Verre : bouteilles et pots, peu importe la couleur.

Plastique : bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle, bouchons et couvercles, sacs et pellicules d'emballage et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles.



Métal : contenants en aluminium, canettes, boîtes de conserve, clous, fil métallique, chaudrons, cintres.

Matières non recyclables

Papier et carton : papier ou carton multicouches (sachet de sauce, emballage à biscuit, etc.), mouchoirs de papier, essuie-tout et couches jetables, papier ou carton souillé de graisse, d'aliments, etc.

Verre : verre plat, cristal, pyrex, porcelaine et vaisselle, contenants de produits dangereux, ampoules électriques, etc.

Plastique : tous les sacs et pellicules de plastique, contenants de produits dangereux, styromousse, produits composés de plusieurs matériaux (rasoirs jetables, cartables...), emballages (sacs de croustilles, tablettes de chocolat, etc.).

Métal : contenants de produits dangereux (peinture, solvant, etc.), batteries, sacs d'emballage métallisés (croustilles et cristaux de saveur, etc.).